



Lettre du maire avril 2025

J'ai lu pour vous dans la Voix du Nord :

Un article du mercredi 12 mars titré : un avant-goût des municipales ?

Le journaliste fait état du climat qui règne d'ores et déjà à l'approche des élections municipales de mars 2026. Ainsi dans une commune des vols de panneaux de signalisation à la suite de la décision du maire de limiter à 30 kms/heure les rues du village.

Et d'en d'autres communes, dans le passé des propos anonymes, orduriers et diffamatoires de « corbeaux ».

Hélas, notre belle commune de Merris connaît depuis plusieurs mois un climat délétère à l'approche des prochaines élections. Je me demande qui est maintenant dans l'opposition quand le second adjoint chargé des travaux dépose une requête au tribunal administratif de Lille au sujet de la décision du maire de réglementer le stationnement gênant ou dangereux sur les trottoirs...

Mais comment peut-on privilégier le stationnement des voitures au détriment de la sécurité des piétons ?

Ce manque de solidarité dans les décisions prises par le maire dans le cadre de son pouvoir de police m'a conduit à retirer à l' élu ses délégations. Le conseil municipal a élu un nouvel adjoint en la personne de M. Jean-Alain Leroy.

Un épisode de l'administration communale triste et désolant ! J'espère que tout cela va se calmer et que nous retrouverons l'apaisement dans les relations de travail pour le bien de la commune.

Quand un journaliste se trompe : son article du 1er mars 2025.

Il rapporte : « Lors du conseil municipal du mois d'octobre le sujet de la subvention accordée à l'école pour un voyage scolaire de quatre jours avait fait l'objet d'un débat très enflammé. Les élus avaient finalement accordé une subvention très inférieure à ce que souhaitait l'école pour le voyage 2025 ».

Une contre vérité, le conseil municipal a accordé la totalité de la subvention demandée par l'école soit 1500 € (100 € par enfant).

Un article lu dans la Voix du Nord du 6 mars 2025 qui valorise des merrisiens :

« Ils ont (encore) fait le plein de médailles au salon de l'agriculture ». Toutes nos félicitations aux deux Merrisiens mis à l'honneur, « une médaille pour la GAEC Stoffaes dans la catégorie rouge flamande » et la « deuxième place pour Stéphane Asseman, éleveur de poneys Dartmoor au trophée national des chevaux et poneys de races reconnues ».

Retour sur notre opération nature propre.

Je remercie la quinzaine de courageux qui se sont mobilisés le samedi 15 mars pour nettoyer nos fossés et leurs abords. Un grand bravo à ces citoyens courageux et dévoués à leur commune. Un bel exemple pour nos enfants.

A noter sur votre agenda :

Des maisons fleuries pour valoriser notre belle commune.

A la demande de quelques Merrisiens, nous reconduisons la charmante manifestation « maisons fleuries ». Les participants sont invités à déposer ou à envoyer en mairie leurs photos jusqu'au 15 octobre. Tous les participants seront mis à l'honneur et récompensés. Courriel de la commune : contact@commune-de-merris.fr

- **Lundi 7 avril réunion du conseil municipal.** Au menu le vote des subventions aux associations et le budget 2025
- **Inauguration de la salle à vocation sportive et du parc le 16 mai 2025** à 11 heures en présence du Président du département M. Poiret.
- **Le 24 mai le marché du printemps**

Bonne lecture,

Le 27 mars 2025

Votre maire Yves Delfolie.